

Haut-Ogooué/Département de l'Ogooué-Letili/Boumango/Canton Malundu/Commandement Les chefs de regroupement et du village MOUNGOUANGO installés

Guy MADJOUPA SANGOUETABA

Boumango/Gabon

LES nouveaux chefs du regroupement de MOUNGOUANGO, Paul Vandj, et du village MOUNGOUANGO 2, Ernest Madjou, ont pris récemment leurs fonctions.

Le vide à la tête de ces deux circonscriptions, suite au décès des précédents chefs, est désormais comblé. L'entrée en fonction officielle des deux notables a eu lieu au cours d'une cérémonie placée sous l'autorité du préfet, Strauss Moshonga Temba. En présence du maire de la ville de Boumango, du président du Conseil départemental de l'Ogooué-Letili, des cadres et autres natifs de la localité et, naturellement, de la population locale.

Les deux promus ont reçu des mains de l'autorité administrative départementale, tous les attributs nécessaires aux responsabilités qui leur incombent dorénavant. Mais, peu avant de les installer, le préfet Moshonga Temba a prodigué des conseils aux nouveaux auxiliaires de l'administration. Leur demandant de toujours se référer au décret 0724 relatif aux attributions et pouvoirs des personnels et auxiliaires de commandement. « Devenus commis de l'Etat, vos nouvelles fonctions vous commandent un changement d'attitudes », a-t-il conseillé avant de leur réclamer une franche collaboration, de demeurer à l'écoute et de rendre compte des préoccupations de la population. Sur les questions ayant trait à la vie des partis politiques, "il faut être ouvert à tous", a prescrit le préfet, tout en recommandant d'observer rigoureusement la neutralité et d'œuvrer pour plus de cohésion dans leur localité. M. Moshonga a, par ailleurs, recommandé le respect des lois et règlements en vigueur dans la République et a appelé ses nouveaux collaborateurs à servir la nation avec abnégation et patriotisme. Non sans insister sur le principe de territorialité qui exige à chaque chef de résider effectivement dans sa localité. A la suite du préfet, le chef de regroupement, au nom des deux auxiliaires de



Le préfet de l'Ogooué-Letili, Strauss Moshonga Temba, installant le chef de regroupement Paul Vandj...



... avant de lui remettre les attributs du pouvoir...

commandement, a rassuré leur hiérarchie. Et promis de mener aucun effort pour mériter la confiance qui a été placée en eux par les pouvoirs publics. A toute la population du regroupement MOUNGOUANGO, Paul Vandj a également dit l'engagement des deux commis de l'Etat à tout mettre en œuvre pour le maintien d'un climat toujours harmonieux dans la localité. Peu après la prise de fonction de ces nouveaux chefs, le préfet a procédé à la vi-



... en présence des villageois.

site de quelques services, notamment le dispensaire à l'abandon et l'école publique de MOUNGOUANGO. Une séance de travail a également eu lieu avec toutes les composantes de ce regroupement de villages, en présence des chefs de services départementaux. Rencontre au cours de laquelle la liste des projets retenus dans le cadre du Fonds d'initiatives départementales (Fid) a été rendue publique. La question de l'eau et du sempiternel problème du conflit homme-faune a été longuement débattue. La destruction des plantations par les éléphants est, à ce jour, l'une des grandes préoccupations des populations de MOUNGOUANGO qui souhaitent qu'au-delà des discours, les pouvoirs publics leur proposent des solutions concrètes et pérennes.

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Concours interne de police

Cinq candidats en lice pour le grade d'officier

Esaië NDILOROU

Lambaréné/Gabon

LA salle de réunion de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI) a servi de cadre, samedi dernier, à Lambaréné, aux épreuves du concours interne de police pour cinq postulants au grade d'officier. Son but, offrir une chance réelle, égale et équitable aux policiers retenus sur l'ensemble des cinq centres d'exams du pays (Estuaire, Haut-Ogooué, Ngounié, Woleu-Ntem et Moyen-Ogooué).

A Lambaréné, il était supervisé par le directeur des opérations des Forces de police nationale et président dudit centre d'examen, qui regroupe les provinces du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime, le lieutenant-colonel Serge Nzamba, venu spécialement de Libreville pour la



Le lieutenant-colonel Serge Nzamba et le commandant Raymond Andjoua ont supervisé le concours.



Les cinq candidats planchant sur les épreuves en salle, dont l'unique femme venue de Port-Gentil.

circonstance. Il était secondé dans cette tâche par le commissaire de police de la ville de Lambaréné, le commandant Raymond Andjoua. Selon les organisateurs, le choix de Lambaréné, centre-ouest du commandement de police, pour abriter les épreuves du concours, s'explique par le nombre plus important de

candidats présentés par la province du Moyen-Ogooué. En effet, sur les cinq agents en lice, le Moyen-Ogooué en comptait quatre, contre un seul, de sexe féminin d'ailleurs, pour la province de l'Ogooué-Maritime. Les épreuves ont débuté à 8 heures par une épreuve professionnelle, suivie de celle de culture générale.

Strictement à l'écrit. Ce concours, indique-t-on, va permettre aux candidats âgés de moins de 40 ans, ayant plus de 3 ans de service, plus d'ancienneté en grade, et détenteurs du Bac ou d'un diplôme équivalent, de passer du grade de sous-officier à celui d'officier plein. Il est réservé exclusivement aux brigadiers chefs et brigadiers chefs

majors remplissant des critères et conditions requis. Les copies des candidats seront acheminées à Libreville où tout est centralisé pour la correction. La proclamation des résultats sera faite par le commandement en chef. Interrogés à la fin sur les épreuves écrites qu'ils venaient de passer, certains candidats ont dit avoir bien

travaillé et que les épreuves étaient à leur portée. « Nous nous y sommes préparés depuis, et une fois dans la salle, nous avons trouvé ces épreuves écrites abordables, malgré le niveau qui, il faut le reconnaître, a été relevé par notre hiérarchie. Mais, nous sommes sereins et confiants quant à la suite des résultats », a déclaré l'un d'eux.